

Priorité de l'organisme pour la prochaine année

Etape cruciale de l'avenir de la Conférence des maires

par André PROVENCHER

NICOLET — Le 29 novembre marquera une étape cruciale de l'avenir de la Conférence des maires du centre du Québec, alors que ceux-ci se réuniront au restaurant Madrid, de Saint-Léonard-d'Aston, pour décider des priorités que l'organisme se donnera à sa première année d'existence.

La Conférence des maires du centre du Québec est née il y a

quelques mois d'une préoccupation commune des maires de la région face à l'autonomie de la rive sud comme zone économique. Ce problème particulier d'identité régionale a soulevé chez les premiers magistrats un sentiment unanime dont le principal effet aura été en définitive la prise de conscience d'un besoin de regroupement. C'est d'ailleurs le comité provisoire de la Conférence des maires qui a pris l'initiative d'exprimer au

ministre Gérard Harvey le 18 octobre dernier, les vœux de la rive sud relativement à l'autonomie de la sous-région.

La décision de former la Conférence des maires du centre du Québec est intervenue le 29 septembre, alors que 46 des 117 maires de la région répondaient à l'invitation du CRDCC d'émettre un avis sur l'intégrité de la zone administrative no 4. Des ce moment, le comité provisoire était formé et recevait le man-

dat de présenter un mémoire au ministre Gérard Harvey, ministre du Revenu et également responsable de l'Office de planification et de développement du Québec pour la région No 4.

Le 18 octobre, le comité provisoire se voyait chargé de présenter une requête en accréditation auprès du ministre des Institutions financières, étape qui devait consacrer l'état de permanence de la Conférence des maires. L'étude de la constitution a aussi été amorcée et devrait être poursuivie lors d'une prochaine réunion.

Les objectifs principaux que poursuit la Conférence des maires se retrouvent dans le regroupement des municipalités pour défendre leurs intérêts communs et apporter des solutions aux différents problèmes auxquels elles sont confrontées. Dans cette perspective, on estime que le regroupement est devenu une condition de prospérité.

La réunion du 29 novembre devrait donc être d'un grand intérêt pour les maires de la région qui, pour la première fois, ont manifesté le besoin de s'unir. L'assemblée marquera en fait l'étape la plus importante de l'avenir de la Conférence et décidera du rôle et de l'importance qu'elle doit occuper dans la vie régionale. On profitera évidemment de la circonstance pour élire les membres du premier bureau de direction permanent.

Le comité provisoire est pour sa part composé de MM. Philippe Bernier, maire de Drummondville, Clément Blanchet, maire de Notre-Dame-du-Bon-Conseil, Georges Gendreau, maire de Saint-Norbert, Denis Saint-Pierre, maire de Victoriaville, Gaëtan Yelle, maire de Sainte-Eulalie, Robert Elie, maire de Baieville, Roger Chandonnet, maire de Parisville, Roger Veilleux, maire de Nicolet, et Aurèle Brassard, maire de la paroisse de Plessisville.



Le nouveau juge Pinard est ici entouré de son épouse, Louise, de sa mère, de son père, M. Antonio Pinard de Sherbrooke et du bâtonnier en chef de la province de Québec, Me Jean Moisan. (Photo Le Ro)

L'honorable Robert Cliche à l'assermentation du juge Pinard

La principale qualité d'un juge: être intégré à son milieu

par Roger LEVASSEUR

ARTHABASKA — En 1972, une des premières qualités que doit posséder un juge qui oeuvre en milieu rural c'est d'être parfaitement intégré à son milieu. C'est la ligne de pensée qui a guidé le juge en chef adjoint de la province de Québec, l'honorable Robert Cliche, lors qu'il présidait, mardi au palais de justice d'Arthabaska, à l'assermentation du juge Claude Pinard de la cour provinciale.

Le juge Cliche avait déclaré précédemment qu'il avait décelé plusieurs qualités parmi les avocats ruraux du Québec. Il mentionna que le nouveau juge Pinard était un produit authentique des Cantons de l'Est. Les avocats appartiennent à une profession souvent critiquée et remise en question. C'est pourquoi ils doivent s'intégrer au milieu où ils vivent. Le juge Cliche ajouta que Me Pinard avait su s'intégrer parfaitement à son milieu de Victoriaville et la région. "Je sais qu'il continuera à être intégré à son milieu afin de rendre des services encore plus grands à ses concitoyens", de mentionner le magistrat.

Après avoir insisté sur l'importance des nouveaux juges de dialoguer avec le milieu, le juge Cliche mentionna que des qualités importantes étaient aussi la simplicité, la modestie et le culte du travail. Il ajouta qu'après avoir pris des informations, il avait appris que le nouveau juge Pinard possédait ces qualités.

Me Jean Moisan, bâtonnier en

chef de la province de Québec, était également présent à cette cérémonie d'assermentation et s'est exprimé de la façon suivante: "Le juge peut-il demeurer cet être lointain, rendant de haut ses oracles? Peut-il ignorer les transformations de la vie et de la société et se réfugier hors du temps? Peut-il, en matière de justice, ignorer l'insatisfaction, sinon le mécontentement de secteurs toujours plus larges et plus exigeants de la population? Il me semble que non. Principal rouage d'un mécanisme destiné à servir la société en lui apportant cette dernière précieuse que sont la justice et l'ordre, il ne peut, sous prétexte d'indépendance, de sérénité, d'impartialité, se couper de la vie de cette société. Bien au contraire, il doit constamment s'interroger sur la valeur de la justice qu'il rend, sur l'efficacité des mécanismes qui la véhiculent, sur les réalités sociales qui sous-tendent les principes appliqués au règlement des litiges. L'insatisfaction peut elle-même avoir une valeur positive pour qui se penche sérieusement sur son analyse. Elle est riche d'enseignement pour qui veut en tirer les leçons et les réformes qu'elle suggère.

"On doit constater, monsieur le juge, votre nomination en est une preuve, que l'on désigne aujourd'hui les juges, à un âge de plus en plus jeune. Est-ce là l'un des moyens d'adapter la justice aux réalités de notre monde? C'est bien possible, onquoie l'âge psychologique et l'âge chronologique ne soient

pas toujours en correspondance étroite. Il y a cependant lieu de penser qu'à l'âge d'à peine 40 ans, un juge allie son expérience et son courage au sens des réalités sociales et peut ainsi contribuer fortement à cette adaptation de notre justice aux besoins actuels."

Me Moisan a conclu par ces

paroles: "Vous entreprenez une carrière nouvelle, que je vous souhaite heureuse, longue et fructueuse. Mes vœux, je les adresse aussi à votre épouse, à vos enfants qui ont d'indiscutables raisons d'être fiers de vous et de se réjouir de l'honneur et de la marque de confiance qui vous échoit."



C'est le juge en chef adjoint de la province de Québec, l'honorable Robert Cliche, qui a présidé à l'assermentation du nouveau juge de la cour provinciale, l'honorable Claude Pinard de Victoriaville. (Photo Le Ro)

A la commission scolaire du Lac St-Pierre

Le transport scolaire coûtera \$142,000

NICOLET (AP) — La Commission scolaire du Lac Saint-Pierre devra déboursier la somme de \$142,000 au poste du transport scolaire, dont l'organisation est coordonnée, en vertu d'une délégation de pouvoir, par la commission scolaire régionale Provencher. Le comité exécutif a accepté, mardi, de verser ce montant, après avoir entendu les explications du réajusteur des transports de la régionale Provencher, M. Gilbert Trempe.

L'intervention de ce dernier a eu pour effet d'éclaircir les modalités de la délégation de pouvoir, lesquelles apparaissaient obscures particulièrement au chapitre de l'organisation financière. L'ambiguïté prenait de telles dimensions que le réajusteur des transports se voyait devant l'obligation de recommander la suspension du service aux élèves de la Commission scolaire du Lac Saint-Pierre, faute de paiement.

Il s'est révéillé à la lumière des explications que la Commission scolaire du Lac Saint-Pierre doit, en vertu de la délégation de pouvoir, payer le coût de l'organisation du transport pour les élèves sous sa juridiction. Les erreurs d'interprétation qui se sont glissées au cours des débats antérieurs étaient marquées par la croyance que la délégation de pouvoir impliquait le versement direct des subventions à la Commission scolaire régionale Provencher.

La résolution adoptée par le comité exécutif détermine maintenant les modalités de paiement à la régionale Provencher. La somme de \$142,000 sera payée en dix versements mensuels. Ce montant représente une augmentation de \$8,000 sur les coûts de l'année précédente, attribuable à l'augmentation du nombre d'élèves et à l'accroissement du nombre de classes-maternelles. La nouvelle commission scolaire du Lac Saint-Pierre regroupe, comme on le sait, les commissions scolaires de Nicolet, Sainte-Monique, Baieville, Pierreville, Notre-Dame-de-Pierreville, Saint-Sauveur, Grand-Saint-Esprit et Saint-Ephrem.

Possibilité de déplacer des voies ferrées dans Sorel

SOREL (L.B.) — Le conseiller municipal de la ville de Sorel, M. Eugene Nollin, a donné un avis de motion visant à obtenir tous les renseignements relatifs à une loi du gouvernement fédéral permettant aux villes et cités de déplacer les voies ferrées installées dans le centre-ville. Le gouvernement a annoncé dernièrement qu'il était disposé à aider financièrement les villes et cités qui veu-

lent procéder à des rénovations notamment en ce qui concerne les voies ferrées qui auraient besoin d'être relocalisées pour aider à l'aménagement de la ville et pour éviter les différents passages à niveau qui coûtent cher à la ville en plus de nuire à la circulation. Le conseiller Nollin a souligné qu'il aimerait à ce que les officiers de la ville s'informent auprès du gouvernement fédéral de la teneur de

cette loi et de l'aide qu'il peut apporter à ce problème de voies ferrées qui a fait l'objet de différentes études au cours des dix dernières années.

Depuis quelques années également, il est question du pont du Canadian National, au-dessus de la rivière Richelieu. Ce pont nuit à l'expansion du chantier naval de Marine Industrie Limitée. Des études ont été faites à ce sujet, qui concluaient au déplacement du pont.

Les études ont également porté sur le déplacement de la cour de triage qui occupe un vaste corridor en plein centre de la ville, de la rue du Roi au boulevard Fiset. Cette cour de triage pourrait être installée dans le parc industriel, situé à l'est du boulevard Fiset. Cette relocalisation permettrait de faire disparaître les traverses à niveau des rues du Roi, Prince, Elisabeth, Ramesay et boulevard Fiset.

Selon M. Nollin, la ville de Sorel pourrait réaliser des économies importantes en faisant disparaître ces traverses à niveau, dont le coût d'entretien est payé à raison de 88 pour cent par le Canadian National et 12 pour cent par la ville.

Le sport de la motoneige dans un climat de fraternité

VICTORIOVILLE (R.L.) —

Lors du déjeuner organisé par le Club de personnalité de Victoriaville, sous la responsabilité de MM. Eddy Boissonneault et Benoit Breton, le président du club de motoneige Aléghand des Bois-Francis, M. Raymond Béliveau a été nommé personnalité du mois de novembre. Le Club de personnalité a ainsi reconnu le travail énorme fait par M. Béliveau et son équipe en vue de la fondation de ce club qui vise à encourager le sport de la motoneige dans un climat

de fraternité, de sécurité et de plaisir. Yvon Saint-Onge, directeur des relations extérieures du club Bois-Francis, a ensuite présenté la carte officielle du parcours du club et a donné tous les détails inhérents. Il a également résumé les nouvelles lois régissant le sport de la motoneige.

Deux films d'une heure ont ensuite été projetés. Les films traitaient de la sécurité en motoneige. Le déjeuner réunissait une quarantaine de membres.



Le projet d'animation en milieu rural sera définitivement mis de l'avant avec l'engagement de deux animateurs. On reconnaît dans l'ordre habituel, M. Pierre Gaudet, de la Fédération de l'UPA, M. Guy Bilodeau, direc-

teur du service de recherche et d'action sociale, M. Simon Pinard, animateur, M. Gérard Perreault, animateur, et Claude Gingras, du service de recherche et d'action sociale. (Photo Pierre Wibaut)

L'important projet d'animation en milieu rural sera mis de l'avant

par André PROVENCHER

NICOLET — Même après la défection d'Action sociale jeunesse, l'important projet d'animation en milieu rural sera définitivement mis de l'avant dans les comités de Nicolet et Yamaska. Il aura fallu cependant que la compagnie des Jeunes canadiens vienne au secours des initiateurs du projet pour l'amener sur la voie de la réalisation.

L'animation en milieu rural est un projet à long terme qui mettra, durant trois ans, trois animateurs à la disposition des

agriculteurs et lancera ces derniers dans une recherche commune de solutions à leurs problèmes. Elaboré il y a maintenant presque deux ans par le service de recherche et d'action sociale du Service social du centre du Québec, le projet n'avait pas encore connu de suite, dû à une volte-face inattendue du principal pourvoyeur de fonds, Action sociale jeunesse. Cet organisme gouvernemental, créé pour répondre à des besoins de ce type, a été démantelé par le ministère de l'Éducation, il y a quelques mois, sans pour autant que les engagements pris vis-à-

vis les responsables de projets soient respectés.

Heureusement, cependant, le service de recherche et d'action sociale a pu trouver en la compagnie des Jeunes canadiens des ressources subsidiaires. La contribution, sans être aussi importante que celle promise par Action sociale jeunesse, permettra malgré tout de réaliser le projet. La responsabilité de la CJC se limitera à assumer les frais de salaires des trois animateurs, en plus des frais de formation et de déplacement. Deux de ces animateurs ont déjà été choisis et il s'agit de Simon Pinard, de Sainte-Monique, et de Gérard Perreault, de Sainte-Elisabeth-de-Warwick. Un troisième devrait également entrer en fonction sous peu.

Le projet sera coordonné par le Service social du centre du Québec et par la Fédération de l'Union des producteurs agricoles de Nicolet, qui ajouteront une participation financière à leur apport au niveau professionnel.

Il appert d'autre part que l'Union régionale des caisses populaires et les trente-trois caisses populaires du territoire seront aussi invitées à s'associer au projet sous forme d'une contribution financière. Le mouvement coopératif avait déjà accepté en principe de collaborer au projet, entendue qui a cependant été remise en question au moment de la défection d'Action sociale jeunesse.

Soulignons que le coût du projet était initialement estimé à \$88,255. La part d'Action sociale jeunesse devait être de \$53,130 et celle du mouvement coopératif de \$35,125.

Contenu du projet

Le projet vise essentiellement au regroupement des agriculteurs du territoire à les rendre aptes à trouver des solutions communes à leurs différents problèmes. Les comités de Nicolet et Yamaska comptent parmi les régions les plus rurales au Québec, et aussi parmi celles où le revenu moyen est le plus bas. L'image que projette la classe agricole et la place qu'elle occupe dans l'échelle sociale sont devenues des facteurs inquiétants de migration, et chaque année la population jeune déserte massivement la région pour se joindre à d'autres secteurs de l'activité économique.

Par un travail d'animation, le projet aspire donc à sortir les agriculteurs de leur isolement face à leur avenir. Sa conception suppose que la solution aux problèmes de la classe agricole ne peut surgir que d'une intervention concertée et rationnelle des agriculteurs eux-mêmes. Dans cette optique, le projet ou sa fonction d'animation ne constitue pas une réponse en soi mais plutôt un instrument de solution. Il veut simplement susciter l'amélioration des conditions de l'agriculture en "organisant" la population et en lui fournissant l'opportunité de s'unir et de prendre en mains son destin.

Deux jeunes missionnaires Mormons à Victoriaville

VICTORIOVILLE (LG) — Avec la science moderne et les inventions modernes, la vie familiale d'autrefois a perdu de son sens.

La jeunesse d'aujourd'hui est bien occupée par le cinéma, la voiture, et n'a pas le temps de vivre en famille.

Les parents travaillent des heures et des heures hors de leur foyer.

Il y a certes moyen d'accepter la vie moderne tout en continuant d'avoir cet esprit de famille qui caractérisait si bien nos familles canadiennes.

Voilà ce que deux jeunes missionnaires Mormons veulent faire connaître à la population de la ville de Victoriaville. Ils veulent surtout faire connaître la soirée familiale qui fait que l'unité d'une famille est maintenue.

Ces deux représentants de l'Église Mormone, MM. Elder William Smith de Chicago Illinois et Elder Stan Dudek de Ventura, Californie, veulent exprimer leur croyance à un prophète moderne et tous les programmes qui peuvent améliorer la société d'aujourd'hui.

Elu président du Parti Québécois dans Laviolette

GRAND'MÈRE (PAC) — Le Parti Québécois du comté de Laviolette a un nouvel exécutif. Il est composé comme suit: M. Claude Rompré, président, M. Robert Lacombe, vice-prési-



Gilles Gagnon

Toujours anxieux d'offrir un meilleur service M. Gilles Gagnon de la maison Yvan Courteau spécialisé en couvre-plancher, 194, 6e Avenue, Grand'Mère, a passé deux jours d'études à l'USINE ARMSTRONG à Lancaster U.S.A. dans le but de connaître les nouveaux développements en couvre-plancher et par le fait même donner une meilleure satisfaction à sa distinguée clientèle. Quel que soit votre problème en couvre-plancher M. Gilles Gagnon vous invite à venir le consulter.

TEL: 538-4747



194, 6e Avenue Grand'Mère

dent, Mme Denise Cyr secrétaire, M. Paul Lamothe trésorier et MM. Claus Café Maurice Saint-Arnaud, Martial Houde, conseillers.

Ces élections se sont tenues récemment à La Tuque dans l'après-midi et à Grand'Mère dans la soirée.

C'est à cause de l'adoption prochaine de la nouvelle carte électorale par l'assemblée nationale que les associations de comté du PQ se sont restructurées en tenant compte des nouvelles limites des comtés, expliquait le président, M. Rompré.



Claude Rompré

Dans le comté de Laviolette, même si les changements ne sont pas majeurs, disait-il, le Parti Québécois du comté a quand même réuni ses membres pour procéder à l'élection d'un nouvel exécutif.

Le président d'élection était Claude Lajeunesse de Trois-Rivières, président régional du PQ.



La promotion économique en Mauricie

La première de la présentation du projet d'audio-visuel pour la promotion économique de la Mauricie, projet qu'on présentera au symposium de l'Association des commissaires industriels du Québec cette semaine, au Château Frontenac à Québec, a eu lieu à Grand'Mère. Dans l'ordre, M. Alain Marchand, vice-président du Conseil économique régional de la Mauricie, M. Jacques Lefebvre directeur de la Commission à l'expansion éco-

nomique du Shawinigan métropolitain, M. Bernard Méthot, l'ex-président du CERM à qui on a profité de la circonstance pour remettre une plaque souvenir pour sa participation l'an dernier, le maire de Grand'Mère, M. Jean-Marie Lafontaine qui remet la plaque à M. Méthot et le directeur du CERM, M. Gérard Durocher. Photo Normand Rheault)

Clinique des Pieds

Thérèse Coutu, p.p.

Podiatre diplômé

- Consultation gratuite
- Exérèse des cors
- Ongles incarnés
- Callosités
- Durillons
- Verrues plantaires

383, 7e Rue, Shawinigan

537-0196

LA COMMISSION SCOLAIRE DE SHAWINIGAN

DIRECTION GENERALE DG-9

AVIS PUBLIC

Avis public est par le présent donné à tous les contribuables et toutes personnes intéressées que le 25 juillet 1972, la Commission scolaire de Shawinigan a adopté la résolution portant le numéro 1972-42 par laquelle elle consent à vendre à M. Jean-Guy Giroux le lot numéro 44-287 pour la somme de \$1,700.00 comptant.

Tous les contribuables peuvent prendre connaissance de la dite résolution en s'adressant au bureau du soussigné.

Donné à Shawinigan, ce 20e jour de novembre 1972.

ROLAND BOULANGER
Directeur général

Régime de rentes du Québec

AUGMENTATION DU MONTANT DES RENTES À COMPTER DE JANVIER 1973

La Législature du Québec a apporté au Régime de rentes du Québec des modifications qui entreront en vigueur le 1er janvier 1973

AUGMENTATION AFFECTANT TOUTES LES RENTES

L'indice des rentes,

qui a pour effet de hausser annuellement le montant des prestations pour tenir compte de l'augmentation du coût de la vie, pourra atteindre un maximum de 3% au lieu de 2%. TOUS LES BÉNÉFICIAIRES ACTUELS PROFITERONT D'UNE AUGMENTATION DE 3% DÈS JANVIER 1973.

Le maximum des gains admissibles,

soit le montant maximum des revenus considérés aux fins du Régime, est porté de \$5,500 en 1972 à \$5,900 en 1973. Il passera à \$6,100 en 1974 et à \$6,300 en 1975. Le montant des rentes qui deviendront payables à compter de janvier 1973, sera plus élevé du fait de cette augmentation du maximum des gains admissibles.

AUGMENTATION AFFECTANT CERTAINES RENTES

La rente de veuve (veuve de moins de 65 ans), la rente de veuf invalide (veuf de moins de 65 ans) et la rente d'invalidité

sont composées de deux éléments: le premier est un montant fixe; le second est un montant établi en fonction des gains admissibles du cotisant.

Le montant fixe de ces rentes qui est de \$27.60 en 1972, sera de \$80 en 1973. Les bénéficiaires actuels et futurs profiteront de cette augmentation de \$52.40 par mois.

La rente d'orphelin et la rente d'enfant de cotisant invalide

Il n'y aura plus de réduction du montant des rentes d'orphelin et d'enfant de cotisant invalide, lorsqu'il y a plus de quatre enfants.

Bénéficiaire de la rente de retraite

Le bénéficiaire de la rente de retraite âgé de moins de 70 ans pourra, à compter de 1973, réaliser des gains de travail jusqu'à \$1,020 au cours d'une année, sans que le montant de sa rente soit diminué. Lorsque les gains dépasseront \$1,020, la réduction de la rente du bénéficiaire sera limitée à 50¢ pour chaque dollar gagné en excédent des \$1,020. Les bénéficiaires actuels et futurs profiteront de cette modification.

COMPARAISON ENTRE LES MONTANTS DE PRESTATIONS QUI AURAIENT ÉTÉ PAYABLES SELON LA LOI ACTUELLE ET CEUX QUI SERONT PAYABLES SELON LA LOI AMENDÉE AUX NOUVEAUX BÉNÉFICIAIRES EN JANVIER 1973

	\$200.00		\$300.00		\$400.00		Maximum admissible	
	Loi actuelle	Loi amendée	Loi actuelle	Loi amendée	Loi actuelle	Loi amendée	Loi actuelle	Loi amendée
• Rente de retraite	\$ 36.96	\$ 37.04	\$ 55.44	\$ 56.46	\$ 73.92	\$ 75.28	\$ 80.21	\$ 81.67
• Rente d'invalidité	\$ 67.75	\$120.32	\$ 87.55	\$140.48	\$107.35	\$160.64	\$114.09	\$167.50
• Rente de veuve ou de veuf invalide de moins de 65 ans	\$ 47.93	\$100.14	\$ 57.82	\$110.21	\$ 67.71	\$120.28	\$ 71.12	\$123.75
• Rente de veuve ou de veuf invalide de 65 ans ou plus	\$ 31.66	\$ 32.22	\$ 47.49	\$ 48.33	\$ 63.32	\$ 64.44	\$ 68.75	\$ 70.00
• Prestation de décès	\$316.56	\$322.20	\$474.84	\$483.30	\$560.00	\$590.00	\$560.00	\$590.00
• Rente d'orphelin ou d'enfant de cotisant invalide	\$ 28.15	\$ 28.43	\$ 28.15	\$ 28.43	\$ 28.15	\$ 28.43	\$ 28.15	\$ 28.43



RÉGIE DES RENTES DU QUÉBEC



LA QUALITÉ DE NOS VOITURES ET DE NOTRE SERVICE EST UN VÉRITABLE CAUCHEMAR POUR NOS COMPÉTITEURS

Venez nous rendre visite, vous en repartirez convaincus!

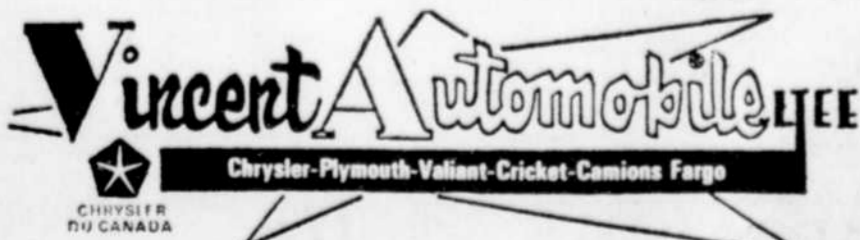
le génie mécanique minutieux... c'est ça la différence.

à la bonne enseigne



Votre voiture est-elle à la hauteur? pour faire une bonne affaire!

Votre concessionnaire CHRYSLER entre Shawinigan et Grand'Mère



7750, boul. DES HETRES SHAWINIGAN 539-2225

100-20 pour cent de satisfaction chez 20-100

entre/voisins L'Atelier protégé pourra recevoir plus d'enfants

● **WARWICK** — Le prochain souper du club Lions de Warwick est organisé par les épouses des membres. A cette occasion, on remettra des médailles d'assiduité.

● **ARTHABASKA** — A la réception offerte à la suite de l'assermentation du juge Claude Pinard, quelques amis lui avaient préparé une surprise. On avait organisé une pièce où l'acteur principal était naturellement le nouveau magistrat. Gilles Desrosiers avait écrit la pièce.

● **MANSEAU** — Les Chevaliers de Colomb, conseil 3317 de Manseau, ont tenu ces derniers jours leur traditionnel souper aux huitres, à la salle du couvent Notre-Dame, sous la présidence de M. Pierre Savoie, grand chevalier. Dimanche, il s'agira pour eux d'une autre tradition, puisqu'à la messe de 11 h, ce sera la commémoration des frères défunts au cours de l'année colombienne.

● **MANSEAU** — Le cercle des Fermières de Manseau prépare la grande partie de cartes coïncidant avec la Sainte-Catherine, soit samedi. Mme Huguette Geoffroie, présidente, a fait remarquer que de nombreux prix ont pu être obtenus pour cet événement annuel.

● **SAINT-NORBERT** — La compagnie de téléphone de St-Norbert d'Arthabaska améliore son réseau par l'addition d'une centaine de nouvelles lignes. Cette initiative permettra de réduire le nombre d'abonnés sur une même ligne. La réalisation du projet sera complétée à bonne heure au printemps 1973.

● **VICTORIAVILLE** — L'Association des commissions scolaires du centre du Québec tient son assemblée générale annuelle à l'école polyvalente de Saint-Léonard-d'Aston, jeudi le 30 novembre à compter de 20 heures. Les mots de bienvenue seront prononcés par M. Clément Cantin de Victoriaville, président de l'Association et M. Maurice Lavallée, président de la régionale Provencher. Seront également présents, son excellence Mgr Albertus Martin et M. Gilles Fortin, président de la Fédération CSCQ.

● **VICTORIAVILLE** — L'officier le plus important de la région, le gouverneur Donat Fréchette, des Lions International, fera une visite officielle au club Lions de Victoriaville, le 28 novembre, à l'occasion de la rencontre régulière du club local, au motel Colibri. A cette occasion, le gouverneur Donat adressera la parole aux Lions de Victoriaville et sa brève conférence portera le titre de "solidarité humaine par le lionisme".

● **VICTORIAVILLE** — Un cours de développement industriel sera organisé dans la région de Victoriaville. Pour dévaler plus de détails concernant ces cours le délégué régional du ministère de l'Industrie et du Commerce du Québec, M. Gilles Blais, rencontrera les journalistes, le 29 novembre.

● **VICTORIAVILLE** — C'est aujourd'hui qu'a lieu à compter de 9 h à la salle Victoria de la plage Hamel à Victoriaville, l'assemblée générale annuelle du club des éleveurs d'Ayrshire des Bois-Francs.

● **VICTORIAVILLE** — La roulotte mobile pour la radiographie pulmonaire sera au CEGEP de Victoriaville, les 27 et 28 novembre.

Un club d'Age d'or très actif à Saint-Norbert

NORBERTVILLE (G.A.B.) — Cinquante membres font maintenant partie du club d'Age d'or fondé il y a moins d'un an à St-Norbert d'Arthabaska. Un vaste local est à la disposition du groupe. Ce local a été aménagé à l'école Notre-Dame où ont lieu les activités. Sur le programme des rencontres, on remarque principalement les séances de travail du lundi après-midi alors que les bonnes volontés, membres du club d'Age d'or, se réunissent pour du trikot, de la couture pour la Croix-Rouge canadienne. Les rencontres du mercredi sont pour des activités récréatives.

C'est Mme Guy Boulanger qui est la présidente du club d'Age d'or de St-Norbert d'Arthabaska. M. Alfred Sévigny occupe le poste de vice-président et Mme Juliette Poisson celui de secrétaire trésorière. Les directeurs sont: M. Arsène Thibeault, Mme Ludger Bernard, Mme Laura Brunelle. Ces responsa-

Formation musicale

VICTORIAVILLE (R.L.) — La chorale Lucien-Daveluy, qui est sous l'habile direction de Mme Denise Maheu-Massé, lance l'invitation à tous ceux et celles qui désireraient joindre les rangs de cette formation musicale. Ces personnes peuvent se rendre au centre des loisirs de Victoriaville, le jeudi soir, à compter de 20 heures, afin de partager pendant deux heures avec des amis de la musique et de la chanson. Il est à noter que la chorale

DRUMMONDVILLE (M.A.) — Le président de l'Atelier protégé de Drummondville, M. Gaëtan Dionne, a déclaré, mercredi midi, que l'organisme qu'il préside sera en mesure d'admettre un nombre accru d'enfants inadaptés une fois qu'ils auront aménagé dans les locaux plus vastes de l'école Marguerite-Bourgeois, située sur le boulevard Saint-Joseph.

Jusqu'à maintenant, l'Atelier protégé de Drummondville a occupé les locaux de l'ancien édifice Domrémy, au 670 de la rue Mélançon. De quatre qu'il était au départ, il y a un an, le nombre d'employés de l'Atelier atteint actuellement 35. Devant l'impossibilité d'accroître davantage ce nombre à cause de la trop grande exigüité des locaux à cet endroit, les dirigeants de l'Atelier ont présenté une demande à la Commission scolaire de Drummondville dans le but de louer l'ancienne école Marguerite-Bourgeois, devenue inoccupée.

Les commissaires ont finalement accédé unanimement à cette demande pour un prix de location de \$1 par année; les locaux de l'école seront donc réaménagés et permettront de recevoir un plus grand nombre de jeunes gens inadaptés. M. Dionne a souligné que son groupe était présentement dans l'attente de l'acceptation, par le gouvernement fédéral, d'un projet d'initiatives locales qui permettra le réaménagement de l'école. Il a fait part de son optimisme face à cette demande.

M. Dionne a indiqué que la fermeture de l'Atelier, pendant quelques jours, au cours de la dernière année, leur avait permis de recevoir de nombreux témoignages de la part des jeunes gens et de leurs parents, qui ont prouvé hors de tout doute le bienfait et même la nécessité d'une telle institution.

Selon lui, les enfants inadaptés sont heureux de s'y rendre chaque jour pour réaliser le travail qui leur est assigné; l'aspect de la socialisation offert par un tel Centre représente également un facteur important dans leur démarche pour surmonter leur handicap et s'intégrer de la façon la plus complète possible à la société.

M. Dionne, qui a été élu en fin de semaine au titre de directeur de la Fédération provinciale des associations de parents pour l'aide à l'inadapté, a réitéré son espoir de voir les différents organismes oeuvrant dans ce domaine ou dans des domaines connexes se réunir sous une même égide, soit celle de la Fédération, afin de pouvoir donner un meilleur service à ceux qui en ont besoin.

De son côté, le président de l'association locale, M. Jean-Marie Rose, a noté qu'il existe environ 400 cas connus de jeunes gens et jeunes filles handicapés dans Drummond.

Le club Kiwanis de Drum-

mondville, qui recevait MM. Dionne et Rose à sa tribune, a remis un chèque de \$1,000 aux responsables de l'Atelier protégé pour les aider à poursuivre leurs oeuvres. Le chèque a été remis par le président du Kiwanis, M. André Jean, et le président du comité qui s'occupe de ce domaine, M. Ben Leclerc.

mondville, qui recevait MM. Dionne et Rose à sa tribune, a remis un chèque de \$1,000 aux responsables de l'Atelier protégé pour les aider à poursuivre leurs oeuvres. Le chèque a été remis par le président du Kiwanis, M. André Jean, et le président du comité qui s'occupe de ce domaine, M. Ben Leclerc.

Zenith vous présente sa télécouleur totale SUPER CHROMACOLOR®

- Totale avec: • commande de couleur à bouton unique • châssis entièrement transistorisé • garantie d'un an • plus l'image CHROMACOLOR® la plus brillante, la plus nette jamais présentée sur écran géant.



Illustré ci-dessus, le Elliott, modèle D4744, avec écran de 26". Grand choix d'autres modèles.

La célèbre image Chromacolor est encore plus brillante et plus nette sur la Super Chromacolor, la dernière née depuis que Zenith a découvert une nouvelle façon d'agrandir la zone des petits points de couleur tout en illuminant chaque point sur un fond noir.

COMMANDE DE COULEUR CHROMATIQUE A BOUTON UNIQUE: Si la couleur est mal réglée, elle se corrige immédiatement au simple toucher du doigt. Cette commande contrôle la brillance de l'image, le contraste, la teinte, le niveau de la couleur et les tons de la peau des personnages.

NOUVEAU CHÂSSIS ENTIÈREMENT TRANSISTORISÉ ZENITH: Il n'y a pas de lampes qui puissent brûler. Ce châssis est équipé de "Dura-modules" enclenchables pré-testés, puis vérifiés de nouveau dans l'appareil pour assurer le summum de rendement et de durée.

GARANTIE D'UN AN: Si votre télécouleur entièrement transistorisé Zenith de 26" ne fonctionne pas bien à cause d'un défaut de fabrication, Zenith Radio Corporation défrayera le coût de remplacement d'une composante ou la réparation de ce défaut, y compris la main-d'oeuvre. La main-d'oeuvre devra être fournie par un marchand Zenith ou par le sous-traitant à qui il aura confié son service.

Cette garantie couvre une période d'un an à compter de la date d'achat de l'appareil et ne s'applique qu'à l'acheteur initial au niveau de la consommation. La lampe-écran est garantie pour 2 ans à compter de la date d'achat. La main-d'oeuvre nécessaire au remplacement de la lampe-écran est couverte durant la première année de la garantie. La garantie ne couvre pas l'installation de l'appareil, le réglage initial, le réglage des commandes de fonctionnement accessible au client ni l'installation ou la réparation des systèmes d'antennes.



La qualité doit y être pour que le nom soit apposé

Souper mixte du club Lions de Warwick



M. Yvon Boudreau, directeur des relations extérieures de la brasserie Labatt de Ville Lasalle, était le conférencier au souper mixte du club Lions de Warwick. M. Boudreau, à droite, est ici en compagnie du président du club Lions de Warwick, M. Aimé Beaudet et sa charmante épouse. (Photo LeRo)

<p>P.A. GOUIN LTÉE 71, DES FORGES TROIS-RIVIERES TEL.: 376-2591</p>	<p>J. PASCAL HARDWARE Co LTD 4434, boul. Royal Trois-Rivieres Tel.: 375-7366</p>	<p>ROGER CHARBONNEAU LTÉE 292, Boul. Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine Tel.: 378-2841</p>	<p>CENTRE ELECTRONIQUE ENR. Chemin Ste-Marguerite Pointe-du-Lac Tel.: 377-2898</p>	<p>TONY RADIO & TV ENR. 521, 4e Rue Shawinigan Tel.: 536-2533</p>
<p>CRETE TELEVISION SPECIALITES 900, 6e AVENUE GRAND'MERE TEL.: 538-2765</p>	<p>J. L. Lafrenière & Fils Inc. 88, St-Laurent Maskinongé Tél.: 227-2223</p>	<p>J.-A. Beaudoin MEUBLES 131 Chemin du Lac-à-la-Tortue Tél.: 538-8373</p>	<p>NORMAND RADIO T.V. 51, Grande Carrière 228-4400 Louiseville</p>	<p>FRANK SPAIN CO LTD Rue St-Antoine La Tuque Tel.: 523-2761</p>
<p>DUMOULIN RADIO SERVICE ENR. 129, rue Panet Nicolet Tel.: 293-4762</p>	<p>LES APPAREILS "ZENITH" SONT VENDUS CHEZ LES MARCHANDS CI-MENTIONNES.</p>			

Suite à la fermeture de l'industrie

La population de Saint-Marc-des-Carières pourrait bien acquérir les carrières de Martineau et Deschambault

par Roger NOREAU

Apathie

SAINTE-MARC-DES-CARRIÈRES — La population de Saint-Marc-des-Carières et des paroisses voisines sera convoquée dimanche le 26 novembre à une importante assemblée, laquelle décidera peut-être de l'avenir économique de l'industrie de la pierre dans cette localité. En effet, la population qui est sensibilisée depuis quelques semaines au problème du chômage causé par la fermeture de la carrière Martineau et Deschambault, sera appelée à se prononcer sur la possibilité de créer une coopérative qui prendra la responsabilité d'opérer et de faire fonctionner efficacement l'industrie de la pierre dont la fermeture fait perdre à la région immédiate de Saint-Marc-des-Carières et à tout le comté de Portneuf par ricochet, environ \$800,000 à \$1 million en salaires par année à part les autres sommes d'argent qui étaient injectées par la compagnie dans cette région qui se voit privée d'une source importante de revenus.

Sensibilisation

Les ex-employés de Martineau et Deschambault entendent bien prendre tous les moyens nécessaires afin de permettre à tous ceux qui retiraient un revenu de cette industrie de continuer à y trouver un gagne-pain afin que la population de Saint-Marc et des environs n'ait pas à s'éloigner de son milieu pour trouver le revenu nécessaire à la survie des différentes familles et commerces de la localité.

La fermeture de cette carrière prive environ 175 hommes et pères de famille d'un gagne-pain et d'un revenu trouvé par certains à peine suffisant pour assurer une condition de vie décente et raisonnable, tandis que pour d'autres personnes, les salaires étaient jugés suffisants pour vivre mais pas assez élevés pour forcer la direction de la compagnie à trouver le marché nécessaire à assurer sa propre survie et celle de ses employés dont la moyenne d'années de service se situe entre 10 et 40 ans.

On croit dans le milieu que, si les syndicats avaient réclamé des salaires plus élevés, la compagnie se serait vue dans l'obligation de diversifier sa production et d'améliorer ses divers procédés de transformation de la pierre pour être plus concurrentielle et rentable. Les ex-employés, du moins ceux qui ont le plus d'expérience affirment que la compagnie n'a jamais cherché à trouver de nouveaux débouchés pour sa production et n'a jamais trouvé les moyens de promouvoir son commerce de pierre en démontrant de l'initiative et de la créativité, surtout dans sa publicité et dans la recherche. D'ailleurs, il semble bien que l'administration de la compagnie n'ait pas l'efficacité qu'elle aurait dû avoir, selon des personnes proches de la direction.

D'une façon ou d'une autre, on est d'accord dans le milieu pour dire que la compagnie n'avait pas raison de fermer ses portes vu que depuis quelques mois, elle était administrée en fiducie par une banque prêteuse qui se doit de récupérer l'argent investi.

Initiative locale

Depuis quelques semaines, l'usine a été fermée le 25 octobre, les membres responsables du syndicat des employés de la pierre affilié à la CSN tentent par plusieurs efforts de garder cette carrière ouverte et opérante. Le conseil municipal de Saint-Marc-des-Carières a été mis à contribution et déjà deux rencontres ont eu lieu entre le syndicat et les autorités municipales, dont une rencontre hier soir.

Plusieurs comités sont aussi formés par le syndicat et comprennent des représentants du syndicat, de la partie patronale et du Centre de Main-d'œuvre provincial et fédéral. Chaque comité a une fonction bien déterminée, et présentement deux comités sont en plein fonctionnement, dont un comité qui s'occupe des actions auprès des autorités municipales et l'autre qui travaille en collaboration au recyclage des employés avec les représentants des centres de main-d'œuvre. Ce dernier comité tiendra une importante assemblée pour tous les syndiqués travailleurs de pierre le 5 décembre pour informer ces derniers sur les mesures qui leur sont offertes par le comité tripartite.

Dimanche

C'est donc dimanche le 26, que la population sera informée davantage sur ce problème soulevé par la fermeture de la carrière Martineau et Deschambault. La possibilité de créer une coopérative d'exploitation de cette carrière sera alors exposée par des membres du syndicat et d'autres personnes qui ont déjà fait une étude sur cette possibilité. Cela ne sera d'ailleurs pas la première fois qu'une partie de la population du Québec prend en main une industrie vitale pour sa survie. Notamment, il faut rappeler l'action de la population de Cabano qui a apporté comme résultat qu'une cartonnerie y est construite et l'exemple plus récent de la population de Sacré-Coeur au Saguenay, laquelle vient de décider de construire un moulin à scie et une fabrique de contre-plaqué.

L'apathie du gouvernement du Québec en ce qui a trait à ce problème économique du comté de Portneuf sera aussi expliquée à la population à l'assemblée de dimanche et les récentes déclarations du ministre de l'Industrie et du Commerce doivent aussi être commentées par les organisateurs de cette assemblée. On veut dans le milieu sensibiliser davantage la classe ouvrière et tous ceux qui de près ou de loin retirent

un certain revenu de l'exploitation de cette carrière qui était en opération depuis de nombreuses années et dont la rentabilité serait assurée en autant qu'une coopérative en prenne la responsabilité, selon des porte-parole syndicaux. Il faudra aussi que les nouveaux administrateurs aient une certaine ouverture d'esprit pour trouver où est le marché de la pierre. Selon eux, le gouvernement du Québec n'a pas compris la dernière suggestion qui a été faite et qui voulait que les autorités gouvernementales exigent l'emploi de la pierre dans une

proportion de 30 à 25 pour cent dans toute construction qui fait partie des propriétés de l'état. On demande au gouvernement du Québec d'accorder le même privilège à l'industrie de la pierre naturelle du Québec, que celui qui est accordé à l'industrie du béton. Cette suggestion ne vaut pas seulement pour l'industrie de Saint-Marc-des-Carières, mais aussi pour toute l'industrie de la pierre naturelle au Québec, selon les membres du syndicat, qui ont de plus mentionné "qu'ils ne voulaient pas de subvention pour cette industrie mais une aide plus viable, telle celle qui a été suggérée."



JEUX "NE RENVERSEZ PAS LES FÈVES"
Rég.: \$5.25 - SPÉCIAL
\$350



JEUX "TENSION"
Rég.: \$5.40 - SPÉCIAL
\$360



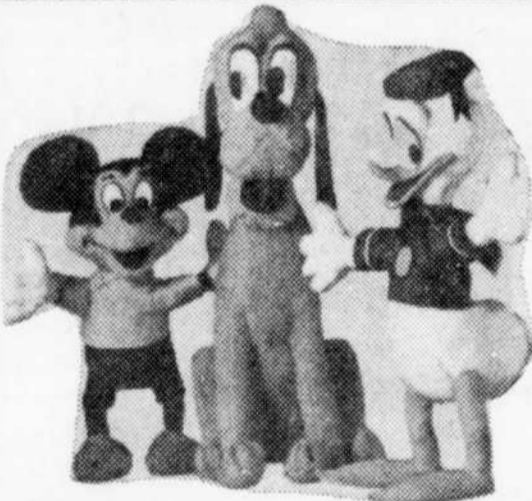
JEUX "NE FAITES PAS CUIRE VOTRE OIE"
Rég.: \$6.95 - SPÉCIAL
\$465



JEUX "NE CASSEZ PAS LA GLACE"
Rég.: \$6.95 - SPÉCIAL
\$465



PETITE VOITURE "RELIABLE" AVEC VOLANT
Rég.: \$8.45
\$565
SPÉCIAL



ASSORTIMENT DE PELUCHES
MODELES NOMBREUX
PRIX RÉDUIT DE **33 1/3%**



JEUX "DES FOURMIS DANS LA CULOTTE"
Rég.: \$5.25 - SPÉCIAL
\$350



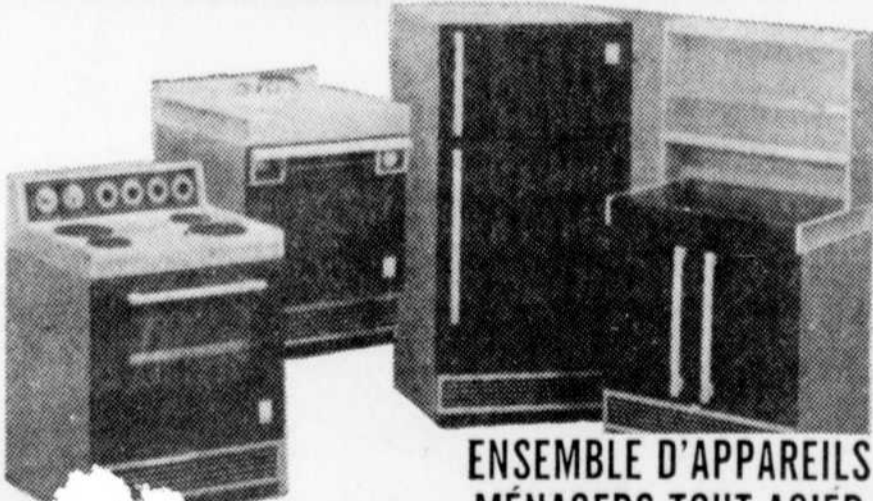
JEUX DES INDICES "CLUE"
Rég.: \$6.40
\$425
Spécial



VOITURE "ELDON"
"TOUCH COMMAND"
Rég.: \$10.35
\$690
SPÉCIAL



POPPIN "FRESH DOLL"
POUPEE PILLSBURY TELLE QUE VUE À LA T.V.
Rég. \$2.70
\$169
SPÉCIAL



ENSEMBLE D'APPAREILS MÉNAGERS TOUT ACIER
FOUR Rég.: \$8.80 **\$585** SPÉCIAL
LAVE-VAISSELLE Rég.: \$9.60 **\$640** SPÉCIAL
RÉFRIGÉRATEUR Rég.: \$12.60 **\$840** SPÉCIAL
ARMOIRE AVEC HUCHE Rég.: \$11.40 **\$760** SPÉCIAL



POUPÉE
Majorette et Chaperon rouge
HAUT. 24" Rég.: \$17.95
\$1195
SPÉCIAL



JEU DE SCRABBLE "DE LUXE"
Plus complet avec supports
Rég. \$13.20
\$790
SPÉCIAL



Chess Checkers & Dominoes
3 jeux complets dans même boîte
Rég. \$4.95
\$295
SPÉCIAL

Le gouvernement a entrepris une étude de rentabilité de la CIP à Témiscamingue

Par PAUL LONGPRE

QUEBEC (PC) — Le gouvernement est prêt à intervenir financièrement pour permettre la réouverture du moulin à papier de Témiscamingue, mais sa décision tient à une étude de rentabilité en cours.

Répondant en Chambre à une question de M. Lucien Lessard PQ-Saguenay, le premier ministre Bourassa a déclaré que le gouvernement recevra les conclusions de cette étude dans quelques jours et sera alors en mesure de juger si l'entreprise est viable ou non.

Un groupe de travailleurs de cette usine de CIP fermée depuis l'été dernier a formé une société du nom de Tembec et réclame l'aide du gouvernement pour rouvrir le moulin. La mise à pied de ses 873 employés menaçait d'une mort certaine cette petite localité de quelque 2,400 habitants.

Situé sur le lac Kipawa, le village de Témiscamingue se trouve à environ 200 milles au nord-ouest d'Ottawa, à la frontière de l'Ontario, non loin de North Bay.

Rapport

M. Lessard aurait voulu que le gouvernement dépose à la Chambre un rapport de rentabilité de ce projet réalisé il y a quelques mois par une étude Montréalaise d'ingénieurs-conseils.

Le ministre des Terres et forêts, M. Kevin Drummond a refusé de déposer ce document. Ce rapport date déjà d'il y a un an, en substance, et le ministre doit poursuivre les études. Il a cependant ajouté que le gouvernement n'avait rien à cacher dans cette affaire.

Le député péquiste ayant insisté que le gouvernement se préparait peut-être à subventionner la toute-puissante CIP plutôt que Tembec, le premier ministre a réitéré catégoriquement que la CIP n'est aucunement en cause, sa décision de fermer l'usine étant irrévocable.

Droits

La question des droits de coupe que la compagnie détient dans la région du lac Kipawa a également été soulevée par M. Lessard. Ce dernier voulait s'assurer que le gouvernement n'allait pas rembourser CIP pour que l'entreprise lui rétrocède ses concessions forestières dans la région.

M. Kevin Drummond n'a pas voulu entrer dans les détails des pourparlers avec l'entreprise, mais il a indiqué que la CIP et son ministère étaient en désaccord sur cette question.

Le ministre des Terres et Forêts a enfin ni carrément que la fermeture de l'usine de Kipawa ait eu quelque chose à voir avec l'établissement d'ITT-Rayonier à Port Cartier, sur la Côte Nord.

- 3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR
- PLAN BUDGÉTAIRE À VOTRE DISPOSITION
- CARTE CHARGE HONORÉE

Notre magasin de la rue des Forges sera ouvert jusqu'à 5h00 tous les samedis jusqu'à Noël.

paq p.a. gouv Itée

71, DES FORGES TROIS-RIVIÈRES TEL: 376-2591

910, ST-MAURICE TROIS-RIVIÈRES TEL: 374-6259

SHAWINIGAN ET GRAND'MÈRE TEL: 536-5666

TEL.: 379-6310

HEURES D'AFFAIRES:

LUNDI-MARDI-MERCREDI
JEUDI-VENDREDI
SAMEDI: COMMENÇANT
LE 11 NOV. JUSQU'À NOËL

8h30 a.m. à 5h30 p.m.
8h30 a.m. à 9h00 p.m.
8h30 a.m. à 5h00 p.m.

Suite à la fermeture de l'industrie

La population de Saint-Marc-des-Carières pourrait bien acquérir les carrières de Martineau et Deschambault

par Rog'r NOREAU

Apathie

SAINT-MARC-DES-CARRIERES — La population de Saint-Marc-des-Carières et des paroisses voisines sera convoquée dimanche le 26 novembre à une importante assemblée, laquelle décidera peut-être de l'avenir économique de l'industrie de la pierre dans cette localité. En effet, la population qui est sensibilisée depuis quelques semaines au problème du chômage causé par la fermeture de la carrière Martineau et Deschambault, sera appelée à se prononcer sur la possibilité de créer une coopérative qui prendra la responsabilité d'opérer et de faire fonctionner efficacement l'industrie de la pierre dont la fermeture fait perdre à la région immédiate de Saint-Marc-des-Carières et à tout le comté de Portneuf par ricochet, environ \$800.000 à \$1 million en salaires par année à part les autres sommes d'argent qui étaient injectées par la compagnie dans cette région qui se voit privée d'une source importante de revenus.

Sensibilisation

Les ex-employés de Martineau et Deschambault entendent bien prendre tous les moyens nécessaires afin de permettre à tous ceux qui retiraient un revenu de cette industrie de continuer à y trouver un gagne-pain afin que la population de Saint-Marc et des environs n'ait pas à s'éloigner de son milieu pour trouver le revenu nécessaire à la survie des différentes familles et commerces de la localité.

La fermeture de cette carrière prive environ 175 hommes et leurs familles d'un gagne-pain et d'un revenu trouvé par certains à peine suffisant pour assurer une condition de vie décente et raisonnable, tandis que pour d'autres personnes, les salaires étaient jugés suffisants pour vivre mais pas assez élevés pour forcer la direction de la compagnie à trouver le marché nécessaire à assurer sa propre survie et celle de ses employés dont la moyenne d'années de service se situe entre 10 et 40 ans.

On croit dans le milieu que, si les syndicats avaient réclamé des salaires plus élevés, la compagnie se serait vue dans l'obligation de diversifier sa production et d'améliorer ses divers procédés de transformation de la pierre pour être plus concurrentielle et rentable. Les ex-employés, du moins ceux qui ont le plus d'expérience affirment que la compagnie n'a jamais cherché à trouver de nouveaux débouchés pour sa production et n'a jamais trouvé les moyens de promouvoir son commerce de pierre en démontrant de l'initiative et de la créativité, surtout dans sa publicité et dans la recherche. D'ailleurs, il semble bien que l'administration de la compagnie n'ait pas l'efficacité qu'elle aurait dû avoir, selon des personnes proches de la direction.

D'une façon ou d'une autre, on est d'accord dans le milieu pour dire que la compagnie n'avait pas raison de fermer ses portes vu que depuis quelques mois, elle était administrée en fiducie par une banque prêteuse qui se doit de récupérer l'argent investi.

Initiative locale

Depuis quelques semaines, l'usine a été fermée le 25 octobre, les membres responsables du syndicat des employés de la pierre affilié à la CSN tentent par plusieurs efforts de garder cette carrière ouverte et opérante. Le conseil municipal de Saint-Marc-des-Carières a été mis à contribution et déjà deux rencontres ont eu lieu entre le syndicat et les autorités municipales, dont une rencontre hier soir.

Plusieurs comités sont aussi formés par le syndicat et comprennent des représentants du syndicat, de la partie patronale et du Centre de Main-d'œuvre provincial et fédéral. Chaque comité a une fonction bien déterminée, et présentement deux comités sont en plein fonctionnement, dont un comité qui s'occupe des actions auprès des autorités municipales et l'autre qui travaille en collaboration au recyclage des employés avec les représentants des centres de main-d'œuvre. Ce dernier comité tiendra une importante assemblée pour tous les syndicats travailleurs de pierre le 5 décembre pour informer ces derniers sur les mesures qui leur sont offertes par le comité tripartite.

Dimanche

C'est donc dimanche le 26, que la population sera informée davantage sur ce problème soulevé par la fermeture de la carrière Martineau et Deschambault. La possibilité de créer une coopérative d'exploitation de cette carrière sera alors exposée par des membres du syndicat et d'autres personnes qui ont déjà fait une étude sur cette possibilité. Cela ne sera d'ailleurs pas la première fois qu'une partie de la population du Québec prend en main une industrie vitale pour sa survie. Notamment, il faut rappeler l'action de la population de Cabano qui a apporté comme résultat qu'une cartonnerie y est construite et l'exemple plus récent de la population de Sacré-Coeur au Saguenay, laquelle vient de décider de construire un moulin à scie et une fabrique de contre-plaqué.

Le gouvernement a entrepris une étude de rentabilité de la CIP à Témiscamingue

Par PAUL LONGPRE

QUEBEC (PC) — Le gouvernement est prêt à intervenir financièrement pour permettre la réouverture du moulin à papier de Témiscamingue, mais sa décision tient à une étude de rentabilité en cours.

Répondant en Chambre à une question de M. Lucien Lessard PQ-Saguenay, le premier ministre Bourassa a déclaré que le gouvernement recevra les conclusions de cette étude dans quelques jours et sera alors en mesure de juger si l'entreprise est viable ou non.

Un groupe de travailleurs de cette usine de CIP fermée depuis l'été dernier a formé une société du nom de Tembec et réclame l'aide du gouvernement pour ouvrir le moulin. La mise à pied de ses 875 employés menaçait d'une mort certaine cette petite localité de quelque 2.400 habitants.

Situé sur le lac Kipawa, le village de Témiscamingue se trouve à environ 200 milles au nord-ouest d'Ottawa, à la frontière de l'Ontario, non loin de North Bay.

Rapport

M. Lessard aurait voulu que le gouvernement dépose à la Chambre un rapport de rentabilité de ce projet réalisé il y a quelques mois par une étude montréalaise d'ingénieurs conseils.

Le ministre des Terres et forêts, M. Kevin Drummond a refusé de déposer ce document. Ce rapport date déjà et il est déclaré, en substance, et le ministre doit poursuivre les études. Il a cependant ajouté que le gouvernement n'avait rien à cacher dans cette affaire.

Le député péquiste ayant insisté que le gouvernement se précipite peut-être à subventionner la toute-puissante CIP plutôt que Tembec, le premier ministre a répondu catégoriquement que la CIP n'est aucunement en cause, sa décision de fermer l'usine étant irrévocable.

Droits

La question des droits de coupe que la compagnie détient dans la région du lac Kipawa a également été soulevée par M. Lessard. Ce dernier voulait s'assurer que le gouvernement n'allait pas rembourser CIP pour que l'entreprise lui rétrocède ses concessions forestières dans la région.

M. Kevin Drummond n'a pas voulu entrer dans les détails des pourparlers avec l'entreprise, mais il a indiqué que la CIP et son ministère étaient en désaccord sur cette question.

Le ministre des Terres et Forêts a enfin nié carrément que la fermeture de l'usine de Kipawa ait eu quelque chose à voir avec l'établissement d'ITT-Rayonnier à Port Cartier, sur la Côte Nord.

L'apathie du gouvernement du Québec en ce qui a trait à ce problème économique du comté de Portneuf sera aussi expliquée à la population à l'assemblée de dimanche et les récentes déclarations du ministre de l'Industrie et du Commerce doivent aussi être commentées par les organisateurs de cette assemblée. On veut dans le milieu sensibiliser davantage la classe ouvrière et tous ceux qui de près ou de loin tiraient

un certain revenu de l'exploitation de cette carrière qui était en opération depuis de nombreuses années et dont la rentabilité serait assurée en autant qu'une coopérative en prenne la responsabilité, selon des porte-parole syndicaux. Il faudra aussi que les nouveaux administrateurs aient une certaine ouverture d'esprit pour trouver où est le marché de la pierre. Selon eux, le gouvernement du Québec n'a pas compris la dernière suggestion qui a été faite et qui voulait que les autorités gouvernementales exigent l'emploi de la pierre dans une

proportion de 20 à 25 pour cent dans toute construction qui fait partie des propriétés de l'état. On demande au gouvernement du Québec d'accorder le même privilège à l'industrie de la pierre naturelle du Québec, que celui qui est accordé à l'industrie du béton. Cette suggestion ne vaut pas seulement pour l'industrie de Saint-Marc-des-Carières, mais aussi pour toute l'industrie de la pierre naturelle au Québec, selon les membres du syndicat, qui ont de plus mentionné "qu'ils ne voulaient pas de subvention pour cette industrie mais une aide plus viable, telle celle qui a été suggérée."



<p>JEUX "NE RENVERSEZ PAS LES FEVES" Rég.: \$5.25 - SPÉCIAL \$350</p>	<p>JEUX "TENSION" Rég.: \$5.40 - SPÉCIAL \$360</p>	<p>JEUX "NE FAITES PAS CUIRE VOTRE OIE" Rég.: \$6.95 - SPÉCIAL \$465</p>	<p>JEUX "NE CASSEZ PAS LA GLACE" Rég.: \$6.95 - SPÉCIAL \$465</p>	<p>PETITE VOITURE "RELIABLE" AVEC VOLANT Rég.: \$8.45 \$565 SPÉCIAL</p>
<p>ASSORTIMENT DE PELUCHES MODELES NOMBREUX PRIX RÉDUIT DE 33 1/3 %</p>	<p>JEUX "DES FOURMIS DANS LA CULOTTE" Rég.: \$5.25 - SPÉCIAL \$350</p>	<p>VOITURE "ELDON" "TOUCH COMMAND" Rég.: \$10.35 \$690 SPÉCIAL</p>	<p>POPPIN "FRESH DOLL" POUPEE PILLSBURY TELLE QUE VUE A LA T.V. Rég. \$2.70 \$169 SPÉCIAL</p>	

<p>ENSEMBLE D'APPAREILS MENAGERS TOUT ACIER</p> <p>FOUR Rég.: \$8.80 \$585 SPÉCIAL</p> <p>LAVE-VAISSELLE Rég.: \$9.60 \$640 SPÉCIAL</p> <p>RÉFRIGÉRATEUR Rég.: \$12.60 \$840 SPÉCIAL</p> <p>ARMOIRE AVEC HUCHE Rég.: \$11.40 \$760 SPÉCIAL</p>	<p>POUPÉE Majorette et Chaperon rouge HAUT. 24" Rég. \$17.95 \$1195 SPÉCIAL</p>	<p>JEU DE SCRABBLE "DE LUXE" Plus complet avec supports Rég. \$13.20 \$790 SPÉCIAL</p>
<p>• 3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR</p> <p>• PLAN BUDGÉTAIRE À VOTRE DISPOSITION</p> <p>• CARTE CHARGEX HONORÉE</p>	<p>Chess Checkers & Dominoes 3 jeux complets dans même boîte Rég. \$4.95 \$295 SPÉCIAL</p>	

pag p.a. gouin ltée

71, DES FORGES TROIS-RIVIERES TEL.: 376-2591

910, ST-MAURICE TROIS-RIVIERES TEL.: 374-6259

SHAWINIGAN ET GRAND'MÈRE TEL.: 536-5666

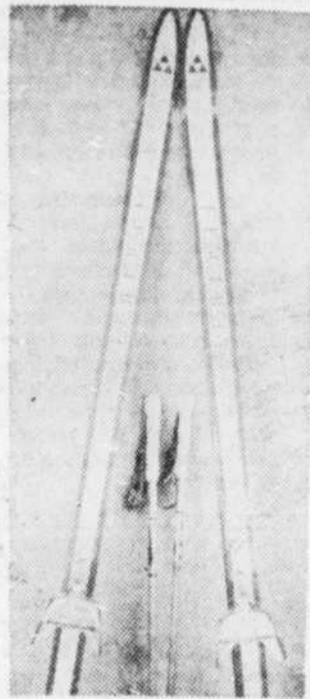
TEL.: 379-6310

HEURES D'AFFAIRES:

LUNDI-MARDI-MERCREDI 8h30 a.m. à 5h30 p.m.

JEUDI-VENDREDI 8h30 a.m. à 9h00 p.m.

SAMEDI: COMMENÇANT LE 11 NOV. JUSQU'À NOËL 8h30 a.m. à 5h00 p.m.



En grande demande actuellement

SKIS DE FOND

Europa de Fisher

Skis de métal très léger

PRIX SPÉCIAL PAG



BOTTES DE SKI DE RANDONNÉE

marque Tyrol
Prix Spécial



ASSORTIMENT DE GILETS À COL ROULÉ
SOUS-VÊTEMENTS DUOFOLD
ET BAS THERMAL

ASSORTIMENT DE PANTALONS
Pantalons de ski "Pedigree"
Tropher et Cortina

33 1/3%

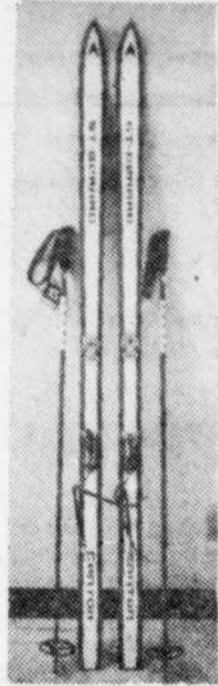
DE RÉDUCTION

SKI

LE MOT D'ORDRE DU JOUR

à l'occasion des Fêtes, offrez un

ÉQUIPEMENT COMPLET POUR LE SKI



ENSEMBLE DE SKI ST-GÉRARD

Skis - Bâtons
Lanières
Fixations de sécurité.

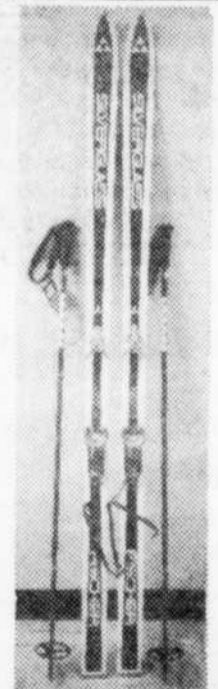
SPÉCIAL
\$34⁹⁵



Ensemble DE SKI Alpine de luxe de FISCHER

Skis - Fixations - ST
Marker - Bâtons
Lanières

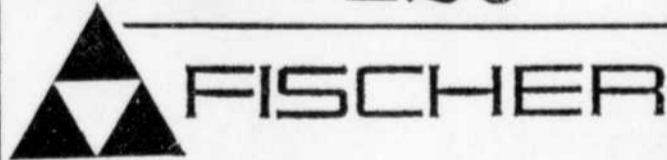
SPÉCIAL
\$69⁹⁵



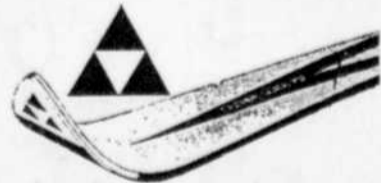
Ensemble DE SKI Silverglass de FISCHER

Skis - Fixations
Elastomat Marker
Bâtons - Lanières

SPÉCIAL
\$129⁹⁵



- LE SKI des experts et des débutants
- LE SKI de qualité supérieure
- LE SKI récréationnel par excellence
- LE SKI exceptionnel qui vous est offert dans un choix de 11 modèles



• 3 MAGASINS POUR MIEUX VOUS SERVIR

• PLAN BUDGÉTAIRE À VOTRE DISPOSITION

• CARTE CHARGEX HONORÉE

Notre magasin de la rue des Forges sera ouvert jusqu'à 5h00 tous les samedis jusqu'à Noël.

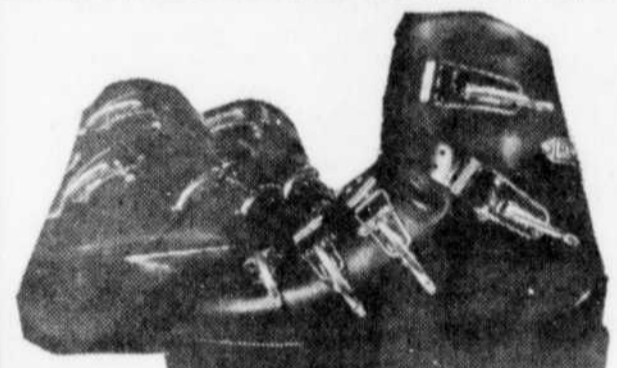


BOTTES TYROL ST-GÉRARD



HOMMES ET DAMES à compter de

\$39⁹⁵



BOTTES HUMANIC - MacFOAM BOTTES TYROL CHOIX DE COULEURS



BOTTE DE SKI de fond de marque Kikut SPÉCIAL

\$41⁶⁰



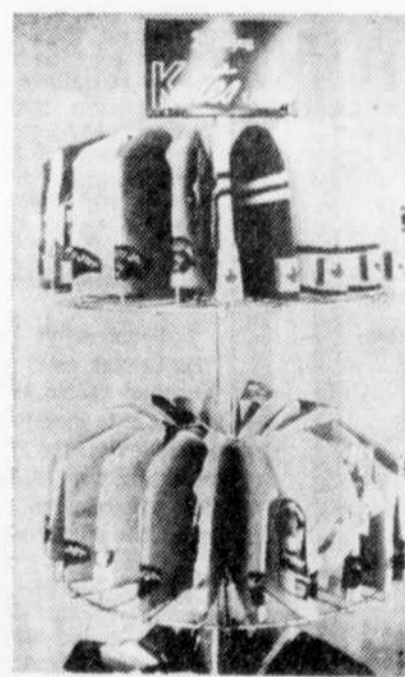
BOTTES de l'année dernière marque Tyrol et Humanic

50% DE RÉDUCTION



ANORACKS ET PANTALONS

"PEDEGREE-FELLER"
"ANBA" - "TOPHER"
le chic et le confort dans la neige



GAMME COMPLÈTE DE TUQUES

Pour assortir avec les anoracks

pag

p.a. gouin ltée

71, DES FORGES
TROIS RIVIERES
TEL.: 376-2591

910, ST-MAURICE
TROIS RIVIERES
TEL.: 374-6259

SHAWINIGAN
ET GRAND-MÈRE
TEL.: 536-5666

TEL.: 379-6310

HEURES D'AFFAIRES:

LUNDI-MARDI-MERCREDI
JEUDI-VENDREDI
SAMEDI: COMMENÇANT
LE 11 NOV. JUSQU'À NOËL

8h30 a.m. à 5h30 p.m.
8h30 a.m. à 9h00 p.m.
8h30 a.m. à 5h00 p.m.

Cinq buts de JM Allaire

VICTORIAVILLE (R.L.) — Un but d'Yvan Provencher à 12:32 de la troisième période a permis à Guy Saint-Pierre d'Aut de faire match nul 4-4 avec le Yvon Thibeau Inc dans un match régulier de la section A, ligue de hockey commerciale de Victoriaville.

Jean-Louis Croteau avait compté deux buts et Jacques Messier un pour le Guy Saint-Pierre. Dans le camp du Yvon Thibeau, Gaëtan Rodrigue a été le meilleur avec deux filets. Jérôme Lecours et Daniel Gosse ont complété le pointage.

Dans l'autre partie, Jean-Marc Allaire a fourni une performance électrisante de cinq buts pour conduire le Demers et Hamel à un gain facile de 7-1 contre le Patry et Therrien. Gilles Rousseau et Michel Roux ont aussi compté pour les vainqueurs. Michel Blouin a évité le blanchissage au Patry et Therrien. Le club Patry et Therrien cassait enfin la glace pour remporter un premier triomphe cette saison.

Classement

Y. Thibeau	5	4	0	1	9
G. St-Pierre A.	5	2	1	2	6
Patry et Ther.	5	1	3	1	3
Demers et Ha.	5	1	4	0	2

Un premier revers pour Drummond Business Form au ballon sur glace

Le Drummond Business Forms a essuyé son premier revers de la saison, après quatre victoires consécutives, samedi après-midi, à l'Olympia, baissant pavillon au pointage de 1-0 devant les Editions Graphiques dans un match régulier de la ligue de bballon sur glace DBF-Labatt 50.

C'est un but réussi par Michel Turcotte, son second de l'année, à 2:55 de la seconde période, avec l'aide de ses coéquipiers Richard Lemoine et Gilles Turcotte, qui a permis aux Editions Graphiques de l'emporter.

Néanmoins la grande vedette de la rencontre est nul autre que le gardien de but, Marc Doyon, qui a été spectaculaire tout au long de la partie pour inscrire à sa fiche un second blanchissage en cinq parties depuis le début de la présente saison.

Doyon a été superbe, volant plusieurs buts qui semblaient certains à ses rivaux, pour ainsi avoir le meilleur sur son opposant, Normand Bonenfant, du DBF.

Grâce à ce triomphe, les Editions Graphiques ont rejoint le DBF au sommet du circuit Gilles-Allard. Chaque équipe a un dossier de quatre gains et un

revers pour huit points au classement.

Le UARCO: un 3e échec

Denis Loranger et Gilles Rousseau ont uni leurs efforts durant le second match au programme, pour mener le Librairie Dion à une victoire par blanchissage de 2-0 sur le UARCO.

Pour Loranger et Rousseau, il s'agissait d'un troisième blanchissage depuis le début de la présente saison. Loranger a protégé la cage des siens durant les deux premières périodes tandis que Rousseau était en devoir durant la troisième.

En raison de ce triomphe, le Librairie Dion est passé au troisième rang du circuit, avec un dossier de trois victoires et deux défaites pour six points, seulement deux de moins que les meneurs.

André Desrochers et Pierre Lemaire ont enfilé un but chacun pour diriger l'offensive des vainqueurs. Ils en étaient tous deux à leur second but de l'année.

Desrochers a marqué à 14:37 de l'engagement initial et Lemaire, à 5:30 de la seconde période. Jean-Marie Laplante, Jacques Bergeron et André Desrochers ont amassé chacun une assistance.

Sème défaite du Sylvania

Finalement, dans le troisième et dernier match au programme, le Sylvania a essuyé un cinquième revers consécutif, baissant pavillon au pointage de 1-0 devant le Drummond Moto Night Rider.

Yves Rioux, devant la cage du Drummond Moto Night Rider, a ainsi inscrit son premier blanchissage de la présente saison.

C'est un but de Maurice Latreureur, son premier de l'année, réussi à 12:00 minutes de la seconde période, qui a valu la victoire au Drummond Moto Night Rider. Claude Grenier et Yvon

St-François ont contribué des assistances sur ce jeu. Pierre-Paul Jutras était devant la cage du Sylvania et il ne peut être tenu responsable du revers encaissé par les siens.

Classement

Drummond B. F.	4	1	1	4	8
Edit. Graphiques	4	1	3	5	8
Librairie Dion	3	2	0	6	6
Uarco	2	3	6	7	4
D.M. Night Rider	2	3	5	10	4
Sylvania	0	5	3	11	0

Loisirs St-Jean-Baptiste

Classement

PJ	PG	PP	Pts	
1. Rubis, R/R Lacharité	28	23	5	23
Vénus	28	18	10	18
Étincelles, A. Jutras	28	15	13	15
Tigres, Ferr. Joyal	28	11	17	11
Perles, Epic. St-Frédéric	28	11	17	11
Soleils, Can. Tire	28	12	16	12
Cendrillons	28	9	19	9
Étonnantes	28	9	19	9

Plus haut pointage Femmes

Berthe Grise 142
Gilberte Lacharité 118

Plus d'étoiles

Thérèse Bergeron 22
E. Dionne 20
B. Grise 16

Hommes

R. Paquette 34
C. Dionne 29
A. Caux 22

Composition équipe 1

Thérèse Bergeron Cap.
Renald Paquette
Yvette Joyal
Marcelle Cartier

Meilleures moyennes

Yvon Richer, subit.	Moy 37.5
R. Paquette, Rubis	30.8

Ligue de peches Centre Féderatif St-Jean-Baptiste Inc

Classement

Classement	Pts
G.-H. Joyal	25
E. Allie	21
R. Marcoux	15
F. Verville	10
A. Caux	10
E. Allie	9

Plus haut carreau Femmes

B. Grise	1070
L.-A. Allie	1070

Hommes

G.-H. Joyal	1500
-------------	------

Plus haut simple Femmes

B. Grise	3670
----------	------

Une victoire du St-Albert sur Tingwick

VICTORIAVILLE (R.L.) — Dans la ligue de hockey interparoisiale des Bois-Francis en fin de semaine dernière à l'Aréna de Warwick, le Saint-Albert a défait le Tingwick par 5-3. Paul Henrichon a compté à deux reprises pour le Saint-Albert. Les autres compteurs ont été Rejean Desrochers, Jacques Bussières et Bernard Bélyeau. Pour Tingwick, Richard Perreault, Real Carignan et Jocelyn Picard ont été les marqueurs.

Dans une deuxième partie, le Warwick a défait le Bon Conseil par le pointage décisif de 9-1. Michel Tardif a compté trois buts, René Noël deux, Daniel Doyon, François Perreault, André Morin et Michel Gauthier, un chacun pour les vainqueurs.

René Chauvette a évité le blanchissage au Bon-Conseil. Saint-Valère a vaincu Princeville par 8-4. Michel Landry, Marcel Landry, Normand Tardif, Jacques Plasse, Lionel Boisard, René Bourassa, Jacques Marceau et Richard Morisseau ont enregistré les buts du Saint-Valère, Jacques Saint-Pierre, Marcel Lefebvre, Jérôme Lecours et Luc Longchamps, ceux du Princeville.

Dans la dernière rencontre, Arthabaska et Plessisville ont dû se contenter d'un match nul de 6-6. Jocelyn Bertrand du Arthabaska de même que Jacques Labrie du Plessisville ont marqué deux buts. Les autres filets ont été réussis par René Lamontagne, Claude Grouard, Florent Houle et Jean Ducharme pour Arthabaska, Jacques Guay, Yvon Tanguay, Marcel Saint-

Germain et Serge Tardif du Plessisville. Dimanche 13 heures, Bon-Conseil rencontre Princeville, à 17 heures, Warwick joue contre Saint-Albert, à 19 heures, Plessisville visiera Tingwick et à 21 heures, Saint-Valère jouera contre Arthabaska.

Classement

Warwick	6	5	0	11
Plessisville	6	3	0	9
Arthabaska	6	3	2	7
Saint-Valère	6	3	0	6
Bon-Conseil	6	2	1	5
Saint-Albert	6	2	0	4
Princeville	6	1	4	3
Tingwick	6	1	4	3

Denis McLure a réussi le plus haut pointage

VICTORIAVILLE (R.L.) — Le club des archers Vikings de Victoriaville a inauguré en fin de semaine sa saison locale de tir à l'arc par un mini tournoi. Une quarantaine d'archers ont participé et les gagnants de chacune des catégories ont été les suivants:

Dames

Antoinette Doré	99
Ginette Côté	89
Sylvie Martin	80

Hommes

Guy Carrette	89
René Pépin	85
Jacques Foucault	84

Juniors

R. Hinse	84
Martin Boily	82
G. Létourneau	80

Juniors Experts

Denis McLure	68
Réal Doré	63

Les deux meilleurs archers juniors du Québec Denis McLure et Réal Doré ont réussi leur pointage sur une cible de six pouces carrés à 20 verges de distance.

Denis McLure a mérité le trophée de la caisse populaire de Victoriaville pour le plus haut pointage du mois, soit 294.

Le premier télescopage de la saison a été réussi par Yvan Deshaies. Cet exploit se compare un peu à un trou d'un coup, au golf. Les archers Vikings par la voix du président Jean Beauchemin invite tous les anciens membres à revenir suivre les activités du club dans les activités à venir, un tournoi provincial sera disputé en janvier.

Au sujet de l'expansion

La suggestion sera retirée par les Argos de Toronto

TORONTO (PC) — Une suggestion des Argos de Toronto, faite lors de l'assemblée de la LCF la semaine dernière et recommandant l'expansion aux USA, sera retirée la semaine prochaine, lors de la réunion des propriétaires de clubs à Hamilton, a révélé, hier, John Bassett.

Bassett, qui avait rencontré auparavant le ministre de la Santé John Munro à Ottawa, a déclaré qu'il avait présenté au ministre et aux membres de son personnel "certains faits et chiffres" qui leur étaient inconnus.

Le proprio des Argos a expliqué "clairement" à Munro que "ceux qui croyaient à l'expansion, avaient le même objectif, soit une Ligue canadienne de football puissante".

Prenant son club en exemple pour expliquer les difficultés financières de certains clubs canadiens, Bassett a révélé que les Argos avaient concouru dans l'ordre de \$413,000 au plan de péréquation du circuit au cours des quatre dernières années.

Les informations fournies au ministre indiquent "clairement" que deux ou trois clubs ne pourraient continuer ainsi à tenir le coup.

Bassett a précisé que la suggestion d'expansion a été faite dans le but "de garder le circuit canadien viable".

La visite au ministre faisait suite aux déclarations antérieures voulant que le gouverne-

ment fédéral verrait à ce que la LCF conserve son caractère typiquement canadien.

Gaudaur-Berger

Les gens du ministère fédéral se sont abstenus de tout commentaire au sujet des rencontres avec Bassett et le commissaire Jake Gaudaur hier.

Pour sa part, Gaudaur a admis qu'il ne s'était pas rendu à Ottawa avec un mandat précis de la LCF. Il a voulu surtout connaître les points de vue du ministre et exposer ceux de la ligue au sujet d'une expansion possible.

Gaudaur, qui est toujours en faveur du caractère exclusivement canadien dans la LCF, a ajouté que tout commentaire du ministre à ce sujet serait soumis aux proprios le 1er décembre.

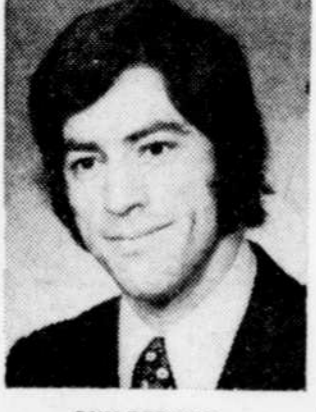
Gaudaur a laissé entendre que la LCF, même si elle n'a aucune juridiction sur le football amateur, "tenait à obtenir sa juste part d'aide financière", de la part d'Ottawa.

A Montréal, Sam Berger, proprio des Alouettes, a déclaré qu'il seconderait toute motion dans le but de garder le caractère canadien à la LCF.

"Je n'ai aucun désir de voir la LCF étendre ses cadres aux USA."

"En principe, j'aimerais que la LCF conserve le même statut que par le passé si cela est possible avec le support des amateurs, car elle sera ainsi plus viable et plus forte."

Choix Qualité Service



GUY RENAUD et R. SAULNIERS
Propriétaires

- BOTTES
- SACS À MAIN
- SOULIERS
- COUVRE-CHAUSSURES
- PORTE-DOCUMENTS
- VALISES • ETC.

W. St-Arnaud Inc
400, Boul. Ste-Madeleine Cap-de-la-Madeleine
TEL.: 374-4071
Face à la Caisse Ste-Madeleine

Le grand gin.

BOLS

Une sacrée bonne boisson.

Distillé au Canada pour Even Lucas Bols, Hollande.

LE SKI AVEC Al Raine et Nancy Greene

AVANT-SAISON VIII

Soins de l'auto

La plupart des canadiens se rendent sur les pentes en automobile et souvent par températures défavorables. Les skieurs devraient être munis d'équipement d'urgence. En plus des essentiels pneus à neige, le skieur prudent doit aussi apporter des chaînes, un sac de sable, une bonne pelle à neige et plusieurs gallons d'essence supplémentaire. Avec un tel ensemble de précautions, vous pouvez vous sortir des pires situations.

Prenez également soin de bien fixer votre support à ski. Vérifiez le règlement. Des supports anti-voil de même que ceux qui verrouillent les skis sous clé sont disponibles sur le marché.



Gauthier Sports Ltee
351, DES FORGES
375-4929 — 375-4920

SKI-DOO ÇA CHANGE TOUT!



Olympique 1973. Le coureur des bois.

Fiable, maniable, infatigable.

Tout un choix: modèles 300, 340, 400, 440, moteurs un ou deux cylindres, démarrage manuel ou électrique, suspension à bogies ou à glissières. Et une foule de caractéristiques nouvelles: phare-code deux positions, guidon rembourré, bouton d'arrêt d'urgence du moteur, feu d'arrêt.

Pour des hivers bien remplis, une motoneige bien équilibrée. Olympique 73. Chez le concessionnaire Ski-Doo.

Passer le voir chez le concessionnaire Ski-Doo.



COMPTOIR DE SERVICE PANASONIC AU SERVICE DE LA MAURICIE



Les normes de sécurité rigoureusement observées durant la fabrication, vous garantissent qu'à l'achat d'un appareil Panasonic, vous obtenez le maximum de rendement pour le minimum d'entretien.

La Compagnie Panasonic maintient par tout le pays ainsi que dans 119 autres pays, un système de centre d'entretien autorisé indépendant pour répondre aux exigences de votre garantie Panasonic.

Ce centre d'information nous permet d'effectuer les réparations rapidement afin d'accommoder le plus grand nombre de gens de La Mauricie, marchands et acheteurs.

Comme service additionnel à sa clientèle, la Compagnie Panasonic est heureuse d'informer la population de La Mauricie, qu'il y a maintenant à leur disposition un comptoir de service à Trois-Rivières.

COMPTOIR DE SERVICE PANASONIC
552, DES FORGES TROIS-RIVIÈRES
(819) 375-4454
• Téléviseurs • Radios • Magnétophones • Stéréos • appareils ménagers, etc.

Vendeur Bombardier GERVAIS & TOUPIN 3035, Royale Trois-Rivières Tel.: 375-4711	Vendeur Bombardier TROIS-RIVIÈRES AUTO ELECTRIC LTEE 2275 rue Bellefeuille Trois-Rivières Tel.: 378-6134	Vendeur Bombardier GASTON BELIVEAU & FILS INC. 205 rue Dessureault Cap-de-la-Madeleine Tel.: 375-2222	Vendeur Bombardier MONTCALM NEAULT & FILS INC. 705, 7e Avenue Grand'Mère Tel.: 538-4242
Vendeur Bombardier J.B. Pothier & Fils Inc. 216 Route 19B St-Tite Cité Lavolette Tel.: (418) 365-5831	Vendeur Bombardier La Pérade Auto-Neige Enr. 171 d'Orvilliers Ste-Anne-de-la-Pérade Tel.: 325-2183	Vendeur Bombardier GARAGE JULES BOURNIVAL 631, Bas St-Joseph St-Barnabé-Nord Tel.: 264-2148	Vendeur Bombardier CLÉMENT & FRÈRE LTEE 700, ouest, Boul. Louiseville Tel.: 228-2701 - 296-3931 (ligne directe Trois-Rivières)

Au cours de son congrès de fin de semaine à Trois-Rivières

Le ski nautique fêtera son 10e anniversaire



La Fédération de ski nautique tient un important congrès au cours de la fin de semaine à Trois-Rivières. Ci-dessus nous distinguons de gauche à droite, Claude Trahan, Jean Pépin et Gilles Godin. Ce dernier est le président régional.

TROIS-RIVIERES (CM) — Près de 130 congressistes sont attendus au cours de la fin de semaine aux sessions de la Fédération de ski nautique du Québec au motel Montclair de Trois-Rivières Ouest.

Le comité responsable du congrès a prévu tout un programme pour souligner le 10e anniversaire de cette fédération qui a pris naissance à Sainte-Anne-de-la-Pérade. Au lancement de cette association, la présidence avait échoué à Gaston Godin de Trois-Rivières. Ce dernier n'a pas lâché depuis étant toujours actif.

Le tout débutera demain matin (vendredi) sur le coup de 9 h avec l'inscription des congressistes puis après le dîner ce seront les ateliers qui seront au travail.

Ateliers

Dans le premier atelier il sera question des associations régionales comme le recrutement, le ski récréatif, le rôle des Associations auto-financement et les relations avec les clubs de ski nautique.

Au numéro deux, il sera question de la formation des cadres avec les assistants-moniteurs, les moniteurs, assistants-juges, juges, instructeurs, entraî-

neurs, l'audio-visuel et les cours.

Puis l'atelier 3 discutera du comité de pieds-nus, comité du cerf-volant, tournois néophytes, tournois majeurs, jeux du Québec et Coupe du Québec.

En soirée, il y aura dégustation de vins et fromages pour les délégués et les invités à la salle à manger "Le Cabarin".

Samedi

Une journée qui marquera une fin de saison avec la remise de trophées aux gagnants de la Coupe du Québec et les mérites à des athlètes qui ont su se signaler au cours de l'été 1972. Le tout sera dévoilé lors d'un banquet prévu pour samedi soir à la Marina de Trois-Rivières.

Lors de ce souper, George Athans champion canadien sera présent ainsi que de nombreux invités et collaborateurs.

Flic-Flac-Floc...

Lors du lancement de cette association, feu Guy Champoux était présent à Ste-Anne-de-la-Pérade ainsi que Camille Lebon, Gaston Godin et autres...

Au cours de la conférence de presse certains souvenirs ont été évoqués. On a aussi parlé de collaborateurs comme Marcel Troitier, feu Guy Champoux et autres.



Un hommage a été rendu à Jean-Jacques Brousseau au cours d'une rencontre amicale de la ligue Senior de baseball. On voit ici Jean-Jacques Brousseau, ex-responsable des Mets de St-Jean-de-Brébeuf recevant des mains d'André Lamarre, cette plaquette sous l'oeil du conseiller Lionel Julien.



Quelques souvenirs de la saison avec Pierre du Cap-de-la-Madeleine, Guy Boisclair et Roger Tardif, de Brébeuf.



Une petite bouchée avec MM. Darveau, Tite, Pinard, de Shawinigan-Sud et Lambert, président du St-Jean-de-Brébeuf.

Un hommage à Jean-Jacques Brousseau du baseball Sr

TROIS-RIVIERES (CM) — Jean-Jacques Brousseau a été honoré samedi dernier par la ligue senior de baseball pour services rendus à ce circuit. Cette remise de plaquette s'est faite samedi dernier au cours d'une réception intime au club Lavolette de Trois-Rivières.

Le président sortant André Lamarre au cours de son allocution a élaboré l'immense travail fait par Jean-Jacques Brousseau au sein du circuit senior. "Jacques a été" de dire Lamarre "celui qui a permis au circuit de ressusciter et de connaître les succès qu'on connaît". Après cette remise Mme Lamarre a remis un panier de fleurs à Mme Jean-Jacques Brousseau.

Au cours de cette rencontre André Lamarre a signalé aux membres du bureau de direction qui ne renouvelleront pas son mandat comme président.

Tel et là

Eddy Fex était le grand responsable de cette fête. Une fois de plus, ce citoyen de Normandie a démontré son savoir-faire.

Les délégués de Saint-Tite malgré une baisse d'assistance reviendront dans le circuit l'an prochain selon les dernières nouvelles.

Une victoire des Georgians

MONTREAL — Les Georgians de l'université Sir George Williams ont marqué quatre buts en première période et ont remporté hier soir une victoire de 5-2 aux dépens du Vert et Or de l'université de Sherbrooke lors d'un match de l'Association sportive universitaire du Québec, disputé à Montréal.

Maurice Desfossés a été le meilleur des Georgians avec deux buts.

ÇA CHANGE TOUT CHEZ

TROIS-RIVIERES AUTO ÉLECTRIQUE

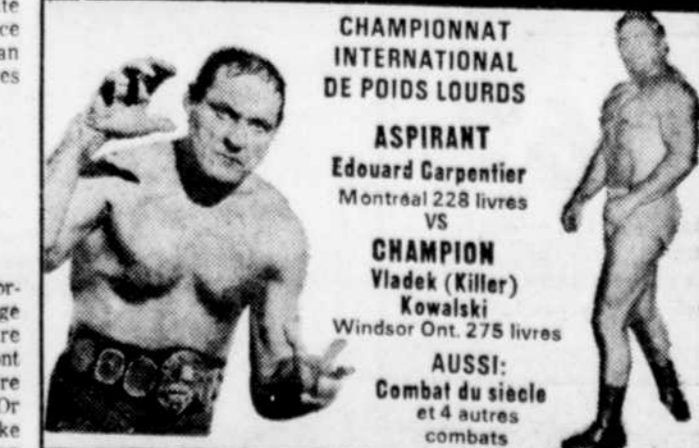
2275, Bellefeuille - 378-6184

VOUS POUVEZ ACHETER UNE MOTONEIGE N'IMPORTE OU MAIS LE MEILLEUR SERVICE C'EST CHEZ-NOUS!

HEURES D'OUVERTURE: LUNDI AU VENDREDI 8h00 a.m. à 9h00 p.m. Samedi 9h00 a.m. à 12h00

SUPER GALA LUTTE GRAND PRIX

Dimanche le 26 nov. 8h30 COLISEE TROIS-RIVIERES



CHAMPIONNAT INTERNATIONAL DE POIDS LOURDS

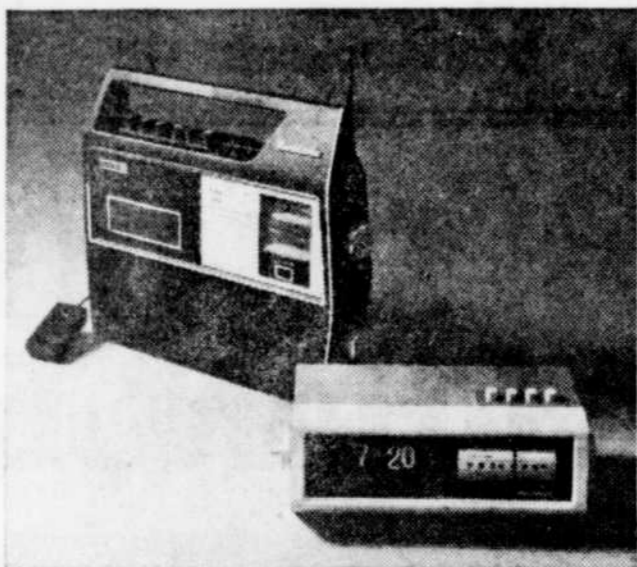
ASPIRANT Edouard Carpentier Montréal 228 livres VS CHAMPION Vladek (Killer) Kowalski Windsor Ont. 275 livres

AUS: Combat du siècle et 4 autres combats

Admission générale: Sièges réservés

Enfants: \$1.00 Adultes: \$2.00 Parterre: \$3.00

Pour réservations et renseignements: TEL: 378-2471



Cassette-O-Phone Piles/Secteur avec radio AM/FM. La musique partout et de partout avec le Cassette-O-Phone à puissosirs. La radio est dotée du C.A.F. sur bande FM. Outre l'auto-arrêt et un micro à distance, le Cassette-O-Phone a le dispositif "Easy-Matic" pour de parfaits résultats. Montage transistorisé. En noir avec chrome. Le "Hillcrest" RQ-435S.

Radio-horloge AM à lecture directe. Très colorée et de grande apparence, elle vous réveillera chaque matin en musique ou à la sonnerie. Disponible en noir, orange ou vert avocat. Réception AM très sensible. Cadran de syntonisation cylindrique et contrôles à puissosirs. Le "Somerset" RC-1122C.

Panasonic offre une vaste sélection d'appareils musicaux de toutes sortes, qui s'emportent partout...Voyez-les, ainsi que beaucoup d'autres, chez un concessionnaire Panasonic. Ce sont des cadeaux par excellence!

Avec Panasonic, on sait quoi faire en dehors de regarder la télévision.



Cassette-O-Phone très compact. Piles/Secteur. Il a beau être petit, il est de grande sonorité. Contrôlé par puissosirs, il est équipé du dispositif "Easy-Matic" pour de parfaits résultats. Le micro électrostatique très sensible est incorporé. Idéal au foyer, en voiture ou en bateau (avec fil facultatif). Il est à sa place partout. Complet avec écouteur et cassette pré-enregistrée. Le "Harlan" RQ-409S.



Ensemble portatif: radio AM, phono et Cassette-O-Phone Piles/Secteur. Trois dans un! Haut-parleurs 3 1/2" à grande sonorité. Phono 2 vitesses. Indicateur de niveau d'enregistrement et contrôle de pause. Montage transistorisé. Complet avec micro et cassette pré-enregistrée. Le "Kirkwood" SG-100C.



Cassette-O-Phone pleine couleur. Piles/Secteur. Une petite folie en bleu océan, noir ou orange brûlé. De grande sonorité. Micro électrostatique incorporé et dispositif "Easy-Matic" pour le niveau d'enregistrement. Puissant haut-parleur dynamique de 3 1/2". Complet avec cassette pré-enregistrée et écouteur. Le "Selby" RQ-224AS.



Puissante radio AM/FM, Piles/Secteur. Peu de portatives offrent la puissance de cette petite beauté. Syntonisateur à curseur, prise écouteur/haut-parleur auxiliaire. Contrôle de tonalité. Noir avec chrome. Ecouteur inclus. Le "Muskoka" RF-552AC.

Photo Panasonic incluant avec chaque source-disque, Radio et Magnétophone portatif.

Radio-bracelet aux couleurs folles. Portez-la comme bracelet ou ouvrez-la et posez-la sur une table! Antenne incorporée, contrôle du volume et syntonisateur très pratiques. En rouge feu, blanc étincelant, bleu océan ou jaune canari. Montage transistorisé. Ecouteur et décalques inclus. C'est le "Toot-A-Loop" R-72.



Panasonic à l'avant-garde du temps.

Loranger Electrique TV Inc.
93, Fusey Cap-de-la-Madeleine
Tel.: 375-8951
Panasonic Panasonic

ROBERT HOULD INC.
2212, St-Marc Shawinigan
Tel.: 536-4987
Panasonic Panasonic

LA MAISON BELLEVILLE INC.
75, Des Forges Trois-Rivières
Tel.: 374-8575
Panasonic

Désiré MEUBLES
70, ST-GEORGES CAP-DE-LA-MADELEINE 375-3052
Panasonic Panasonic

J.B. LORANGER (1971) LTEE
300, Des Forges Trois-Rivières
Tel.: 374-2491
Panasonic

laforme électronique inc.
Le Centre de l'Électronique en Mauricie
738, St-Avenue Grand-Mère Tel.: 538-8601
«LA DIFFERENCE C'EST NOTRE SERVICE»
Panasonic Panasonic

JACQUES ST-LOUIS MEUBLES
140, St-Jacques Yamachiche
Tel.: 296-3371
Panasonic

ROBERT VIAU MEUBLES
175, St-Laurent Louiseville
Tel.: 228-5251
Panasonic

J.B. BERGERON & FRERE LTEE
363, St-Paul St-Tite
Tel.: 365-6175
Panasonic

Les appareils "Panasonic" sont vendus chez les marchands ci-mentionnés.